



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 16-INT-500

Déposé le : 26.4.2016

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

*Délai de réponse dès le renvoi au CE : **trois mois**.*

Titre de l'interpellation

Panama Papers, après les réactions, l'action ?

Texte déposé

Depuis le 3 avril dernier, le grand public a pu prendre conscience de l'affaire dite des Panama Papers, cette gigantesque fuite de données contenant plus de 11 millions de documents confidentiels, datant des années 1970 à 2015, sortis du cabinet d'avocats panaméen Mossack Fonseca. Cette liste fournie au journal allemand Süddeutsche Zeitung, il y a de nombreux mois, a été partagée par les rédactions de nombreux pays par l'intermédiaire du consortium international des journalistes d'investigation, qui avait déjà travaillé auparavant sur l'affaire Swissleaks, notamment.

Les documents analysés montrent comment des sociétés offshore – dites aussi extraterritoriales – créées par ou avec le concours du cabinet panaméen, ont permis d'utiliser ces sociétés en tant que sociétés-écran dans l'évasion fiscale et le blanchiment d'argent sale.

Si la création d'une société extraterritoriale n'est pas illégale en tant que telle, c'est bien son usage qui peut l'être lorsque la société créée vise à cacher des éléments de fortune et / ou des activités illégales. Une émission d'une chaîne télévisée française a d'ailleurs montré, dans un reportage en caméra cachée, comment il était facile de créer une telle société et d'y déposer ensuite des avoirs douteux (les journalistes avaient annoncé des dépôts de dessous-de-table, et ont pu transférer de l'argent sans aucun problème !).

Les révélations des Panama Papers créent ainsi une onde de choc en mettant en lumière le système de ces sociétés extraterritoriales dont les ayant-droits réels ne peuvent plus être découverts. Au Panama, on a pu voir, dans le reportage précité, une personne nommée directrice de pas moins de 11'000 sociétés, ayant quasiment toutes leur domicile à l'adresse du cabinet d'avocats !

Elles montrent aussi le rôle actif joué par des avocats d'affaire et des fiduciaires, dans la mise en place de ces sociétés. La Suisse se retrouve d'ailleurs dans le peloton de tête des pays aux

intermédiaires les plus actifs. Selon le site RTS Info du 4 avril 2016, « ceux-ci ont contribué à la création de quelque 34'300 entités offshore, soit 16% de la totalité de ces sociétés....Le Trio de tête de ce classement – Hong Kong, Suisse et Grande-Bretagne – représente à lui seul 104'658 sociétés, soit presque la moitié des 214'000 sociétés répertoriées par l'ICJG ».

Par ailleurs, plusieurs fiscalistes annoncent que les Panama Papers pourraient générer des recettes fiscales extrêmement importantes, de l'ordre de plusieurs milliards de francs, rien que pour les caisses publiques en Suisse.

Pendant ce temps, réagissant à ces révélations, le Conseiller fédéral en charge des finances, Ueli Maurer, répond qu'il n'est pas nécessaire d'introduire de nouvelles réglementations en Suisse et défend la possibilité pour les contribuables très aisés d'investir dans des sociétés offshore ! Les contribuables lambda apprécieront.

Nous avons donc l'honneur de poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- Le Conseil d'Etat a-t-il prévu d'évaluer les recettes fiscales qui pourraient être récupérées à travers les informations des Panama papers ?
- L'administration fiscale va-t-elle demander un accès aux données des Panama Papers et lancer des enquêtes fiscales ? Si oui, peut-elle remettre en cause les sièges statutaires déclarés par des entreprises et requalifier les sièges en fonction des lieux d'administration effective de celles-ci ?
- Le Conseil d'Etat a-t-il la possibilité de diligenter des enquêtes auprès des avocats d'affaire et des fiduciaires du canton pour démasquer des contribuables, qui utiliseraient des sociétés extraterritoriales à des fins de dissimulation d'éléments de fortune ?
- De quels outils le Conseil d'Etat dispose-t-il pour vérifier les destinataires finaux des placements financiers et ce, afin que ces sommes ne puissent contribuer à des actions, mouvements ou associations illégales ?
- Au vu du grand nombre d'entreprises spécialisées dans ces placements dans notre canton, quelles garanties le Conseil d'Etat pourrait-il donner aux autres Etats qui voudraient retrouver de l'argent caché par le biais d'intermédiaires vaudois, afin que cet argent puisse retourner aux Etats concernés ?
- Dans le cadre de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des finances, y a-t-il des réflexions sur les mesures qui pourraient être demandées à la Confédération, afin de fixer un cadre légal plus contraignant et plus transparent lors la création de sociétés extraterritoriales ?

Nous remercions le Conseil d'Etat pour ses réponses.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



Nom et prénom de l'auteur :

Valérie Induni et Isabelle Freymond

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

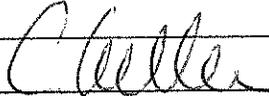
Signature :

Valérie



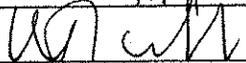
Signature(s) :

Liste des députés signataires – état au 1^{er} mars 2016

Aellen Catherine 

Ansermet Jacques

Attinger Doepper Claire 

Aubert Mireille 

Baehler Bech Anne

Ballif Laurent 

Bendahan Samuel

Berthoud Alexandre

Bezençon Jean-Luc

Blanc Mathieu

Bolay Guy-Philippe

Bonny Dominique-Richard

Bory Marc-André

Bovay Alain

Buffat Marc-Olivier

Butera Sonya 

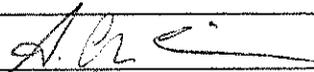
Cachin Jean-François

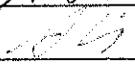
Calpini Christa

Capt Gloria

Chapalay Albert

Chappuis Laurent

Cherubini Alberto 

Cherbuin Amélie 

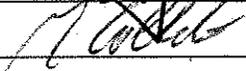
Chevalley Christine

Chollet Jean-Luc

Christen Jérôme

Christin Dominique-Ella

Clivaz Philippe 

Collet Michel 

Cornamusaz Philippe

Courdesse Régis

Creteigny Gérald

Creteigny Laurence

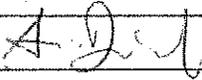
Croci-Torti Nicolas

Crottaz Brigitte 

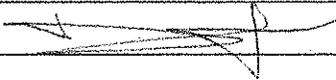
Cuérel Julien

De Montmollin Martial 

Debluë François

Décosterd Anne 

Deillon Fabien

Démétriadès Alexandre 

Desmeules Michel

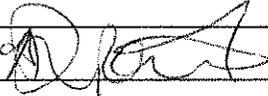
Despot Fabienne

Devaud Grégory

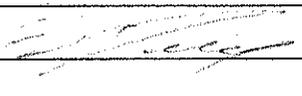
Dolivo Jean-Michel

Donzé Manuel

Ducommun Philippe

Dupontet Aline 

Durussel José

Duvoisin Ginette 

Eggenberger Julien

Ehrwein Nihan Céline 

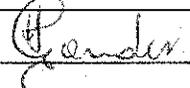
Epars Olivier 

Favrod Pierre-Alain

Ferrari Yves

Freymond Isabelle

Freymond Cantone Fabienne

Gander Hugues 

Genton Jean-Marc

Germain Philippe

Glauser Nicolas

Golaz Olivier

Grandjean Pierre

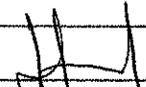
Grobéty Philippe

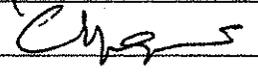
Guignard Pierre

Haldy Jacques

Hurni Véronique

Induni Valérie

Jaccoud Jessica 

Jaquet-Berger Christine 

Jaquier Rémy

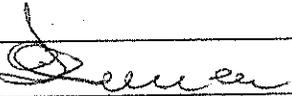
Jobin Philippe

Jungclaus Delarze Suzanne

Kappeler Hans Rudolf

Keller Vincent 

Liste des députés signataires – état au 1^{er} mars 2016

Kernen Olivier 

Krieg Philippe

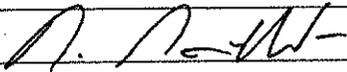
Kunze Christian

Labouchère Catherine

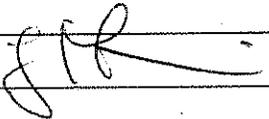
Lio Lena

Luisier Christelle

Mahaim Raphaël

Maillefer Denis-Olivier 

Manzini Pascale

Marion Axel 

Martin Josée

Mattenberger Nicolas

Matter Claude

Mayor Olivier

Meienberger Daniel

Meldem Martine

Melly Serge

Meyer Roxanne

Miéville Laurent

Miéville Michel

Modoux Philippe

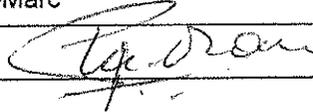
Mojon Gérard

Montangero Stéphane

Mossi Michele

Neyroud Maurice

Nicolet Jean-Marc

Oran Marc 

Pahud Yvan

Papilloud Anne 

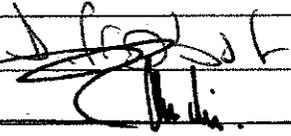
Pernoud Pierre-André

Perrin Jacques

Pidoux Jean-Yves

Pillonel Cédric 

Podio Sylvie

Probst Delphine 

Randin Philippe 

Rapaz Pierre-Yves

Rau Michel

Ravenel Yves

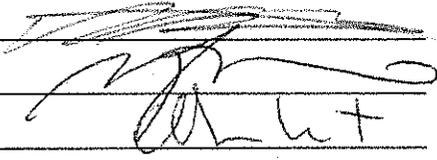
Renaud Michel

Rey-Marion Alette

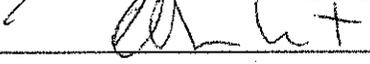
Rezso Stéphane

Richard Claire

Riesen Werner

Rochat Nicolas 

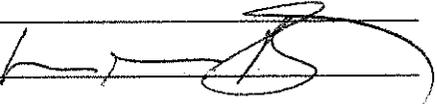
Romano Myriam

Roulet Catherine 

Roulet-Grin Pierrette

Rubattel Denis

Ruch Daniel

Rydlo Alexandre 

Schaller Graziella

Schelker Carole

Schobinger Bastien

Schwaar Valérie

Schwab Claude

Sonnay Eric

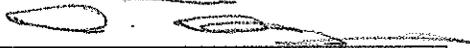
Sordet Jean-Marc

Stürner Felix

Surer Jean-Marie

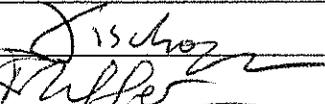
Thalmann Muriel 

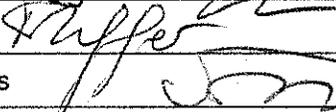
Thuillard Jean-François

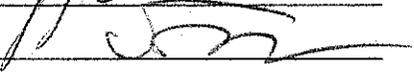
Tosato Oscar 

Treboux Maurice 

Trolliet Daniel

Tschopp Jean 

Uffer Filip 

Venizelos Vassilis 

Voiblet Claude-Alain

Volet Pierre

Vuarnoz Annick 

Vuillemin Philippe

Wüthrich Andreas

Wyssa Claudine

Züger Eric 